

Formulaire de déclaration de résidence alternée de mon (mes) enfant(s) Déclaration 2023-2024

- Dans le cadre de la scolarité de votre (vos) enfant(s) et de son (leur) l'inscription aux activités d'accueil périscolaire et extrascolaire, vous avez porté à la connaissance de la Maison de la famille une situation de séparation au sein de votre cellule familiale, donnant lieu à une garde alternée de votre (vos) enfant(s).
- Conformément au principe de coparentalité, introduit par la loi n° 2002-305 du 4 mars 2002 relative à l'autorité parentale et en dehors de toute décision juridique contraire, les deux parents pourront gérer les réservations de leurs enfants à l'ensemble des activités ouvertes par la ville.
- Le service Enfance Éducation jeunesse vous demande de préciser les règles de répartition des jours de garde afin de vous permettre de gérer les activités et la facturation conformément au principe de votre garde alternée.
- A défaut d'accord signé de la part des deux parents, la ville appliquera le principe de coparentalité fixant la résidence principale de votre (vos) enfant(s) dans le foyer du parent nogentais en priorité.
- De même, les réservations pourront être gérées simultanément par les deux parents et les factures seront établies au nom, à l'adresse, et sur la base du quotient familial du parent nogentais, ou ayant effectué la déclaration de séparation.
- La Ville de Nogent-sur-Marne, ne prendra en compte que le présent formulaire signer par les deux parents, et **renouvelé** chaque année avant la rentrée scolaire.
- Si la garde alternée intervient en cours d'année scolaire, ou si la famille souhaite modifier l'organisation des jours de garde alternée, la mise en application ne sera prise en compte que le premier jour ouvré du mois suivant la demande.
- L'ensemble des réservations établies avant la déclaration de garde alternée, seront supprimées et pourront être rétablies par les parents sur le portail famille ou auprès de la Maison de la famille, et ce, conformément à la déclaration de résidence alternée.

Foyer du parents 1		Foyer du parents 2	
Monsieur <input type="checkbox"/>	Madame <input type="checkbox"/>	Monsieur <input type="checkbox"/>	Madame <input type="checkbox"/>
Nom et prénom du parents 1 :		Nom et prénom du parent 2 :	
Adresse du parent 1 :		Adresse du parent 2 :	

Mon (mes) enfant(s)
Nom et prénom de l'enfant 1 :
Date de naissance de l'enfant 1 :
Etablissement scolaire ou établissement d'accueil de l'année en cours :

Mon (mes) enfant(s)
Nom et prénom de l'enfant 2 :
Date de naissance de l'enfant 2 :
Etablissement scolaire ou établissement d'accueil de l'année en cours :

Mon (mes) enfant(s)
Nom et prénom de l'enfant 3 :
Date de naissance de l'enfant 3 :
Etablissement scolaire ou établissement d'accueil de l'année en cours :

Calendrier de résidence alternée de votre (vos) enfant(s)

Merci de remplir ce calendrier en prenant soin d'attribuer une couleur pour le parent 1 et une autre couleur pour le parent 2

Légende

Nom et prénom du parent 1 : Couleur

Nom et prénom du parent 2 : Couleur

Septembre 2023							Octobre 2023							Novembre 2023							
L	M	M	J	V	S	D	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3							1			1	2	3	4	5	
4	5	6	7	8	9	10	2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12	
11	12	13	14	15	16	17	9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19	
18	19	20	21	22	23	24	16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26	
25	26	27	28	29	30		23	24	25	26	27	28	29	27	28	29	30				
							30	31													

Décembre 2023							Janvier 2024							Février 2024						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3	1	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4
4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11
11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18
18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25
25	26	27	28	29	30	31	29	30	31					26	27	28	29			

Mars 2024							Avril 2024							Mai 2024						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3	1	2	3	4	5	5	7			1	2	3	4	5
4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14	6	7	8	9	10	11	12
11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	13	14	15	16	17	18	19
18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28	20	21	22	23	24	25	26
25	26	27	28	29	30	31	29	30						27	28	29	30	31		

Juin 2024							Juillet 2024							Aout 2024						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
					1	2	1	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4
3	4	5	6	7	8	9	8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11
10	11	12	13	14	15	16	15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18
17	18	19	20	21	22	23	22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25
24	25	26	27	28	29	30	29	30	31					26	27	28	29	30	31	

Afin de finaliser votre demande de déclaration de résidence alternée merci de fournir à l'appui de votre déclaration :

Pour la famille :

- Une copie du livret de famille
- Le jugement de divorce (si possible) ou la décision de séparation ou le document de dissolution de pacs
- Le présent document dûment rempli et signé des deux parents

Pour les parents

- Une facture Energie de moins de trois mois à l'adresse et au nom du parent 1
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois à l'adresse et au nom du parent 1
- La déclaration de revenus n-2 du parent 1
- Une facture Energie de moins de trois mois à l'adresse et au nom du parent 2
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois à l'adresse et au nom du parent 2
- La déclaration de revenus n-2 du parent 2

<p>A Le</p> <p>Signature du Parent 1 (Précédé de la mention Lu & approuvé)</p>	<p>A Le</p> <p>Signature du Parent 2 (Précédé de la mention Lu & approuvé)</p>
--	--

AVIS IMPORTANT

(Article 441-7 du code pénal)

"Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait :

1/ d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts

2/ de falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère

3/ de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui".